

## LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR ET LE COMPLEXE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU SÉNÉGAL

**Mamadou NDIAYE\***,  
**Aboubacar El Hadji FAYE\*\***

\*Doctorant en Philosophie, École Doctorale ETHOS, Laboratoire : CEREPHE,  
\*\*Doctorant en Socioanthropologie, École Doctorale ETHOS, Laboratoire : LASAP  
Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal,  
\*ndiayelfc@gmail.com,  
\*\*aboubacarelhadji.faye@ucad.edu.sn

### Résumé :

De la période des luttes de libération face à l'oppression coloniale à la période postcoloniale, marquée par les processus de modernisation des sociétés africaines, l'impasse de la décolonisation en Afrique constitue le dénominateur commun auquel s'accordent toutes les théories africanistes. Si ces pays ont accédé à l'indépendance depuis plusieurs décennies, cela semble beaucoup plus théorique que pratique. La domination des anciennes puissances coloniales est plus que manifeste, surtout à travers leurs langues qui sont, d'ailleurs, les langues officielles dans ces pays. Au Sénégal, l'ordre sociopolitique et la politique linguistique mise en place après les indépendances, sous l'autorité de Senghor, ont créé un système qui oblige ses enfants à se servir de la langue française qui n'est pas la leur. Cela a créé un fossé entre les « élites » formées à l'école des blancs, majoritairement membres de l'administration publique, et les administrés dont la majorité ne parle ni ne comprend le français. Suivant une perspective critique, cet article examine la grammaire d'une telle politique linguistique initiée par l'ancien président Léopold Sédar Senghor, en débusquant ses conséquences dans le dialogue entre administrateurs et administrés.

**Mots clés :** Politique linguistique, Léopold Sédar Senghor, administrateur, administré, Sénégal

### Abstract :

From the period of liberation struggles in the face of colonial oppression to the post-colonial period, marked by the modernization processes of African societies, the impasse of decolonization in Africa constitutes the common denominator on which all Africanist theories agree. Although these countries achieved independence several decades ago, it seems much more theoretical than practical. The domination of the former colonial powers is more than obvious, especially through their languages, which are, incidentally, the official languages in these countries. In Senegal, the socio-political order and language policy put in place after independence under Senghor created a system that obliges its children to use the French language, which is not their own. This has created a gulf between the "elites" trained at the white man's school, mostly members of the public administration, and the citizens, the majority of whom neither speak nor understand French. Following a critical perspective, this article examines the grammar of such a linguistic policy initiated by former president Léopold Sédar Senghor, uncovering its consequences in the dialogue between administrators and citizens.

**Keys words :** Language policy, Léopold Sédar Senghor, administrator, administered, Senegal

Il est un constat qui frappe dans le domaine des études africaines : la récurrence de la thématique de la décolonisation ou du décolonialisme. D'ailleurs, tout récemment, le programme « Global Africa Sciences » avait lancé un appel pour une série de conférences accompagnée d'une session de formation relative à cette thématique. Dans leur appel, il était question de « décoloniser les futurs administratifs africains ». La nécessité de décoloniser « les futurs administratifs africains » entre dans cette longue série de domaines dans lesquels les Africains se sentent, aujourd'hui, dans l'obligation de s'émanciper de

l'ancienne métropole. Aujourd'hui, on parle de décolonisation dans le domaine de la politique tant les peuples africains continuent à sentir la main extérieure dans leurs affaires, on parle de décolonisation dans le domaine de l'économie, dans le domaine de la culture, mais aussi et surtout dans le domaine de la connaissance et des institutions. Cette récurrence de la thématique de la décolonisation, malgré les innombrables travaux sur le sujet depuis des décennies, s'explique par le fait que la décolonisation, désir et droit de liberté, « commence et finit par soi-même, comme tout effort d'émancipation, tout combat de libération, tout travail de désaliénation » (Boulbina, 2012 : 131) qu'effectue un peuple.

Dans tous les pays qui ont été sous domination coloniale, on retrouve des traces de lutte de libération, par la plume ou par les armes. Au Sénégal, les nombreux travaux du professeur Cheikh Anta Diop ne sont plus à présenter tant leur influence excède le seul continent africain. L'un des premiers, l'historien de Diourbel a attiré l'attention des peuples colonisés sur le virus que constituait la colonisation culturelle qui, il faut le préciser, a la langue comme principale arme : « Le poison culturel savamment inoculé dès la plus tendre enfance, est devenue partie intégrante de notre substance et se manifeste dans tous nos jugements » (Diop, 1979 : 15). Cette mise en garde n'a pas empêché le virus de faire des dégâts au point que certains colonisés en sont même arrivés à se dire qu'« on ne saurait avoir d'autres langues de culture que celles de l'Europe qui ont déjà fait leurs preuves : on entend, par-là, qu'elles supportent la pensée scientifique moderne et qu'elles sont déjà universelles » (Diop, *ibid.*). Dans sa mission d'éveil des consciences, Diop a beaucoup insisté sur le danger que constituaient les langues des colonisateurs, véritables armes de destruction massive des sociétés africaines d'avant la colonisation. C'est la raison pour laquelle la question de la langue est devenue, « dans sa pensée politique, un facteur stratégique de la libération des peuples et de leur unité culturelle » .

La nécessité de ce combat pour la valorisation des langues africaines est consécutive à la décision du président Léopold Sédar Senghor, au lendemain des indépendances, de faire du français, langue de l'ancienne métropole, la langue officielle du Sénégal. Cette décision, malgré les arguments de ses thuriféraires qui la tiennent pour facteur d'union et de cohésion, a établi une énorme cassure dans les rapports entre les gouvernants de nos États, majoritairement formés à l'école française, et les gouvernés dont l'écrasante majorité ne comprend pas et ne se retrouve pas dans cette langue. Les conséquences de cette fracture entre ces différentes entités, gouvernants et gouvernés, qui sont les deux faces inséparables d'une même pièce (la nation), sont telles que la mise en place des politiques publiques se trouve gravement affectée. L'une de ces conséquences fâcheuses est cette incapacité à dialoguer, à communiquer, mais aussi et surtout à se comprendre pour aspirer à un idéal commun que l'on constate dans les rapports entre administrateurs et administrés.

Au regard de ce qui précède, le questionnement suivant s'impose : la langue, élément central de toute culture, n'est-elle pas un véritable instrument de domination ? Les pays colonisés ne sont-ils pas, s'ils veulent définitivement se dégager de l'ombre des anciennes métropoles, dans l'obligation de faire obstacle à la colonisation culturelle dont la langue est l'instrument la plus redoutable ? Au Sénégal, la politique linguistique mise en place après les indépendances, sous l'autorité de Senghor, a créé un système qui oblige ses enfants à se servir d'une langue qui n'est pas la leur et cela a fini de créer un véritable malaise entre les « élites » formées à l'école des blancs, majoritairement membres de l'administration publique, et les administrés dont la majorité ne parle ni ne comprend la langue de Molière. Quelles peuvent être les conséquences d'une telle politique linguistique, initiée par l'ancien poète-président Senghor, dans le dialogue entre administrateurs et administrés ?

## 1. La langue comme outil de domination

La langue, loin d'être un simple moyen d'expression sans danger, comme le pensent, à tort, certains, est un redoutable instrument qui a permis aux Occidentaux d'imposer leurs cultures aux peuples colonisés, et ce afin de les maintenir sous tutelle et de les détacher, définitivement, de leurs racines. D'ailleurs, dans beaucoup de pays qui ont été sous domination, il était formellement interdit aux jeunes, à l'école, sous peine de dures sanctions, de parler leur langue maternelle ? Ils n'avaient le droit de s'exprimer que dans la langue du colon. L'Occident avait donc compris que le maintien de la subordination de l'Afrique, après les graves séquelles dues à l'esclavage, à la christianisation et à la colonisation, ne pouvait passer que par le biais du culturel, particulièrement la langue, au-delà de l'économique avec l'aide publique au développement (APD). Quand nous observons une ère linguistique comme celle des « pays francophones d'Afrique noire », nous constatons clairement que la France entretient sérieusement la structure de la francophonie non pas par amour pour ses ex-colonies, mais parce qu'elle cherche à conserver un espace culturel et linguistique solide, surtout pour faire face à l'hégémonie de l'anglais dans le monde.

L'ancien président de la République du Sénégal, le poète Léopold Sédar Senghor, quoique se défendant de pérenniser un legs colonial par sa participation à la création de l'organisation de la Francophonie, n'avoue-t-il pas que « la Francophonie, c'est, par-delà la langue, la civilisation française ; plus précisément, l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la Culture française. Que j'appellerai la francité » (Senghor, 1968 : 131) ? Le français, on le comprendra, et la Francophonie, au passage, comme l'avoue bien Senghor, excède le simple fait de parler, en commun, une langue. La Francophonie, loin d'être une institution aux desseins fédérateurs autour d'une langue commune, est une puissante arme politique dont l'un des objectifs reste la prolongation de la colonisation sous des formes plus subtiles, en se servant de la langue comme instrument de domination. Tous ces débats autour de la nécessité de préserver et de protéger le français, surtout en terres africaines, ne semblent pas répondre à des besoins scientifiques ou humanistes, « l'enjeu de ces débats, pétris de considérations affectives à propos de la « belle langue française », appréhendée comme objet de désir, est bien plus politique que linguistique » (Canut, 2010 : 141). Politique en ce sens que le maintien de la langue du colonisateur comme langue officielle permet de perpétuer la colonisation et de pérenniser les fissures qu'elle a causé dans les sociétés africaines traditionnelles, principalement dans les rapports interindividuels.

Avec la langue française, c'est tout un bagage culturel qui est injectée aux peuples colonisés dans le but de leur faire épouser des canons de conduite qui départent des leurs. Hampâté Ba avertissait en disant que « l'abandon de nos langues nous couperait tôt ou tard de nos traditions et modifierait tôt ou tard la structure même de notre esprit » (Ba, 1972 : 32). Et pourtant, au lendemain des indépendances, dans des pays comme le Sénégal, sous prétexte de préparer le peuple au rendez-vous du « donner et du recevoir », c'est la politique linguistique du colon qui a été maintenue, et ce « au détriment des langues sénégalaises, reléguées au statut flou et symbolique de « langues nationales » (Faty, 2014 : 13). Cela s'est fait tout en aspirant, paradoxalement, à l'émancipation vis-à-vis du colonisateur. Le maintien du français comme langue officielle, sous Senghor, a contribué à instaurer un clivage dans la société sénégalaise ; lequel se traduit aujourd'hui par l'incapacité d'où se trouvent les administrés à dialoguer avec les administrateurs, majoritairement formés à l'école française. Au-delà de ce vice, la suffisance de la bureaucratie sénégalaise n'est pas

d'une grande aide pour la mise en place d'un dialogue saint et fructueux entre administrés et administrateurs. Ce climat délétère se comprend aisément si l'on sait que la politique de francisation, mise en place au Sénégal par l'ancienne métropole avec le soutien de Senghor, visait, au même titre que celle adoptée en France au début de la Troisième République, à « civiliser » ceux qui ne parlaient pas encore le français pour qu'ils essayent de rattraper leur supposé retard sur les « déjà-civilisés » qui parlaient le français. Gambetta ne disait-il pas, en 1871, que ceux qui ne parlaient pas le français étaient « intellectuellement en retard de quelques siècles sur la partie éclairée du pays » (Weber, 1983 : 20) ? Propos en parfaite symétrie avec celui d'Aristide Vallon, ancien gouverneur du Sénégal (1889-1893), selon lequel la France avait le devoir de « civiliser » ses colonisés sénégalais : « Nous sommes, vis-à-vis de ces peuplades, dans la même situation que vis-à-vis de nos paysans, nous leur devons l'instruction comme nous la devons à ces derniers » (Faty, 2014 : 15). De telles affirmations et de telles postures ont contribué à la naissance d'un véritable "complexe de supériorité" des élites et bureaucrates sénégalais formés à l'école française. Ce qui a donné naissance, des indépendances à aujourd'hui, à de multiples mouvements de protestation contre l'assimilationnisme et le fétichisme autour de la langue et de la culture françaises. Car un tel fétichisme est à l'origine d'un complexe psychologique qui a fini de parasiter les rapports entre gouvernants et gouvernés.

## 2. Le fétichisme autour de la langue française et le complexe qui en a découlé

Nous avons pris le Sénégal comme prétexte dans le but d'analyser les causes et les conséquences, dans les rapports entre administrateurs et administrés, de ce qui sera appelé, dans cet essai, « le complexe de la langue française » dont Senghor a contribué à mettre en place. Ici, nous appelons « complexe de la langue française » cette disposition d'esprit, généralement condescendante, notée chez la plupart des individus qui ont fréquenté l'école française et qui, dans leur majorité, sont, aujourd'hui, dans l'administration. Elle consiste, au seul motif de parler le français et d'avoir des diplômes de l'école française, à se croire supérieur aux autres et à les traiter comme des interlocuteurs « inférieurs ». Cette catégorisation entre éthos d'administrateur et éthos d'administré dessine une pensée abyssale caractérisée par l'impossibilité de la présence des deux côtés de la ligne. La division est telle que « l'autre côté de la ligne » disparaît en tant que réalité, devient inexistant, et est en fait produit comme inexistant. Non-existant, au sens de De Sousa Santos (2011), signifie n'existant sous aucune forme d'être reconnu ou valable. Ce côté de la ligne prévaut dans la mesure où il réduit le champ de la réalité pertinente, au-delà, il n'y a que de la non-existence, l'invisibilité, l'absence non dialectique (De Sousa Santos, 2018). De ce point de vue, « ignorer », « tenir pour rétrograde », « inférieur » et « échelle dominante » (De Sousa Santos, 2011) constituent les quatre logiques de catégorisation. Elles sont aussi quatre façons de produire l'absence ou la non-existence des administrés par les administrateurs. Cette disposition d'esprit, qui se lit dans les discours et les écrits de certains intellectuels de l'école française, ont éclaté la société au point que les administrateurs et les administrés, d'égales dignités au passage, peinent à avoir un dialogue saint et équilibré. C'est pourquoi, selon Olivier de Sardan,

En Afrique de l'Ouest, l'administré, qui est souvent quelqu'un qui n'a pas fréquenté l'école française, est méprisé et négligé quand il fait appel aux membres de l'administration qui sont censé être à son service : « Les fonctionnaires le [l'administré] considèrent comme un gêneur et un importun, voire une proie, et entendent être le moins possible dérangés par

lui. Sa méconnaissance des procédures invite non pas à l'aider, mais à le rabrouer (2004 : 146).

L'administré devient ainsi victime d'un système qui s'est construit pour lui, mais sans lui. Le tort de ces individus est, souvent, de ne pas parler une langue qui, historiquement, n'est pas la leur, et de méconnaître les rouages d'un système d'administration qui n'est pas forcément en adéquation avec leur histoire.

Dès lors, nous avons des diplômés de l'école française vivant, majoritairement, avec un complexe de supériorité ; lequel complexe est à l'origine de ce dialogue de sourds entre administrateurs et administrés. Combien de témoignages sur l'attitude de certains ministres, directeurs généraux ou encore députés qui supportent mal que l'on s'adresse à eux sans le « Monsieur le Directeur ou Madame la Directrice », « Monsieur/Madame le Ministre » ou encore « Honorable député » ? Pour ce qu'ils considèrent comme un blasphème visant leur personne, certains n'hésitent pas à procéder à des licenciements ou à annuler une audience qui avait été accordée à une association d'étudiants. De telles attitudes que l'on cherche, souvent, à justifier par l'organisation officielle de l'administration qui confère certains privilèges aux diplômés de l'école française, organisation héritée du pays colonisateur, ne peuvent favoriser un dialogue sain au sein de la société. C'est face à de telles attitudes que l'on comprend mieux le propos de Diop suivant lequel :

Si l'on veut effacer un peuple pour prendre sa place dans quelques décades, il faut arriver à désintégrer sa société, c'est-à-dire, amener l'élite, ou ceux que la masse considère comme y appartenant, à participer d'une façon criminelle ou innocente à la désintégration de la société, à la pulvérisation de la partie vivante du passé, de laisser périr les valeurs fondamentales (1979 : 16).

Ces comportements qui, dans l'ensemble, gangrènent l'administration sénégalaise sont, nous pensons, le résultat d'un fétichisme autour de la langue française et de l'école française. Et il faut dire du premier président du Sénégal, Senghor, qu'il y a grandement contribué, lui dont les débordements lyriques touchant la langue française font marteler qu'il faut respecter « le génie du français qui est, par excellence, langue de gentillesse et d'honnêteté » (Senghor, 1985 : 100).

En effet, le poète-président, à cause de son amour suspect pour la langue et la culture française, en charge de définir les politiques de la jeune nation sénégalaise (éducative, culturelle, économique, administrative, etc.) n'a pas cessé de mettre le français au-dessus de tout. Par exemple, il ne manqua pas de sortir des arguments selon lesquels le français serait une langue « de raisonnement », une langue « claire » et « précise », une langue qui, parce qu'elle placerait « chaque fait, chaque argument à sa place », serait capable de dire la science et la technique moderne. Et en cela, elle serait supérieure aux langues africaines qui seraient des langues « d'intuition » très limitées, car, ce qui « fait la force des langues négro-africaines fait, en même temps, leur faiblesse [le fait qu'elles soient des langues poétiques] » (Senghor, 1962). Suivant ce raisonnement peu convaincant, ce qui reste, tout au mieux, de la négritude de Senghor, c'est cette diglossie qu'elle cautionne, laquelle se laisse définir « comme une situation de bilinguisme dans laquelle l'une des langues est considérée comme inférieure et dotée d'un capital culturel de moindre valeur » (Diagne, 2022 : 16).

Cette idée que les langues africaines ne seraient pas capables de dire la science semblent n'avoir aucune base scientifique tant il a été démontré, dans les nombreux travaux du Cheikh Anta Diop par exemple, qu'elles sont les héritières directes, par excellence, de la première langue qui a fait les sciences : l'égyptien ancien. Les langues africaines sont chargées d'un riche bagage qui leur permet de saisir et dire n'importe quel phénomène

susceptible d'être objet de la science. En ce sens, elles peuvent bien être ces ponts par lesquels le savoir devrait passer pour gagner les masses. Ces langues maternelles des apprenants africains, quoique relégués au second plan dans la politique linguistique de Senghor, facilitent l'apprentissage, et permettent aux jeunes apprenants de transférer leurs premières acquisitions scientifiques dans la langue étrangère qu'est le français. Elles constituent les canaux de socialisation des apprenants. Amadou Sarr Diop s'inscrit dans la même filiation en admettant l'idée que l'apprentissage en dehors de l'usage de la langue maternelle des apprenants est source de désincarnation et d'aliénation, d'où un système éducatif en crise d'identité. Prolongeant sa réflexion, il considère que l'école africaine est une école du paradoxe, et ce en raison du caractère extraverti de ses curricula et de ses programmes par l'utilisation des langues coloniales qui ne sont pas celles des apprenants. De ce point de vue, il est clair que les langues maternelles, mises au premier plan, pourraient permettre de réconcilier le milieu d'origine de l'enfant et le milieu scolaire. Une école postcoloniale, ouverte à toutes les formes de savoir, un recours au bilinguisme qui met en avant la langue maternelle des apprenants est plus que nécessaire pour les apprentissages. Cela prémunit contre une extraversion des mentalités et des comportements. Se protéger contre ces formes d'extraversion, lesquelles ont des incidences malheureusement significatives dans nos rapports, semble difficile, voire impossible à faire tant que la souveraineté et la domination appartiennent à la langue française dans des milieux comme l'école et l'administration.

Dès lors, nous pouvons dire avec Faty que le bilinguisme prôné par Senghor est un appel à maintenir la colonisation culturelle :

Le bilinguisme que le président Senghor appelle de ses vœux est un bilinguisme dominé par le français. Il est loin de ce bilinguisme équilibré qu'il prônait avant qu'il n'accédât à la magistrature suprême. Le français occupe la place centrale, car pour lui, les autres langues ne sont pas assez outillées (...) (2014 : 21).

Prétextant parler « au nom de toutes les élites noires, des politiques comme des écrivains » (Senghor, 1962 : 838), Senghor semble cautionner la perpétuation de la colonisation dans sa forme la plus dangereuse qu'est la colonisation culturelle. La légèreté scientifique des arguments avancés pour cautionner la francisation du Sénégal indépendant peine à cacher la vérité sur les langues africaines : par leur parenté, aujourd'hui établie, avec l'égyptien ancien qui est la première langue de la science et de la technique de l'histoire, elles sont capables de dire et d'enseigner les savoirs. Senghor, avec tout ce qu'il pense, en bien, de la Francophonie qui reste un instrument de domination, ne pouvait procéder à une réhabilitation sérieuse et objective des langues négro-africaines.

### **3. La politique linguistique de Senghor et ses retombées négatives dans l'administration sénégalaise**

La politique linguistique menée par le Sénégal au lendemain des indépendances a primé la langue du colonisateur au détriment des langues locales. Ce qui revient, en un mot, à majorer une culture, celle occidentale, sur d'autres qui sont, pourtant, chez elles. Cette décision, plus politique que scientifique, car ne reposant quasiment sur aucun argument dirimant, a eu des incidences majeures dans l'organisation de l'administration sénégalaise, principalement dans les rapports entre travailleurs de l'administration et ceux qui sont censés être les bénéficiaires de ces services. Dans cette partie, nous allons, prenant le cas du milieu de la santé, un exemple parmi tant d'autres, essayer d'étayer cet argumentaire avec des données scientifiques.

Force est de constater que nos administrations sont, majoritairement, calquées sur le modèle occidental avec le maintien, après les indépendances, de certains éléments de la colonisation. La bureaucratie africaine moderne doit la majorité de ses tares à sa grande sœur européenne.

Le régime très exceptionnel et dérogatoire (au regard des normes mêmes de l'administration française) de l'indigénat, qui accordait des pouvoirs exorbitants aux « commandants de cercle » et privait de droits élémentaires les administrés, a en effet produit une bureaucratie certes « moderne », mais sous une version « coloniale » quelque peu monstrueuse (...) (Olivier de Sardan, 2004 : 155-156).

En d'autres termes, dans nos États indépendants, pour dessiner les rapports entre administrés et administrateurs, il a été reproduit les rapports malsains et déshumanisants qui existaient entre colonisés et colonisateurs. Au Sénégal, notre terrain pour cet essai, ces rapports déstructurés, déséquilibrés, discordants et donc peu efficaces sont visibles dans tous les secteurs de l'administration.

Si nous prenons l'exemple de l'administration hospitalière, le manque d'écoute, les pratiques autoritaristes de sous-estimation de l'autre, étranger de la profession médicale, animent au quotidien les relations que les professionnels de santé entretiennent avec les patients. Ces pratiques des professionnels de santé, tributaires d'un paradigme autoritaire, ne sont que le l'héritage historique d'une médecine coloniale essentiellement militaire et impérialiste. Elles rappellent une certaine violence structurelle à l'égard des patients, parce qu'autoritaires et ne s'acclimatant pas aux réalités sociodémographiques et culturelles, bref aux contextes nationaux (S. Faye, 2020). Il s'agit, de ce point de vue, de modèles voyageurs importés dans d'autres contextes, imposés et pris comme argent comptant en contexte local. En conséquence, ces pratiques suscitent une revanche des contextes (Olivier de Sardan, 2021) qui se solde par des tracasseries dans les interactions entre les soignants et les patients. Ces derniers se plaignent souvent de l'incapacité des professionnels de santé à établir avec eux une relation de qualité (Jaffré & Olivier de Sardan, 2003), symétrique et/ou équilibré qui tiendrait compte leurs points de vue, leurs besoins et de leurs attentes. C'est surtout la variable communication, en particulier la barrière linguistique, qui constitue le nerf de la guerre. Dans l'administration hospitalière, la plupart des professionnels utilisent le français comme langue de communication avec les patients au détriment des langues locales. Ce qui laisse l'espace libre à un dialogue de sourds entre soignants et patients qui suscite des inégalités en termes de prise en charge (A. E. Faye, 2020). Les patients qui comprennent le français sont beaucoup plus enclins à bien comprendre les soignants, à se rapprocher d'eux et à ne pas avoir des problèmes de prise en charge contrairement aux autres qui ne comprennent que les langues locales (A. E. Faye, 2020). Les soignants, formés à l'école française pour ne pas dire victimes, eux aussi, du système éducatif, reproduisent des modèles de comportements qui frisent le colonialisme. Faut-il rappeler que le système éducatif du Sénégal, à l'instar de la plupart des pays « africains francophones », est resté, dans sa structuration, son fonctionnement et parfois dans ses finalités, à l'image de celui de l'ancien colonisateur. Ce qui lui confère tout son caractère occidentaliste et colonialiste ; il peut aisément, dès lors, pousser certains de ses produits (ceux formés dans ce système) à se vêtir du manteau de l'autoritariste colonial. Une telle pratique a été le bréviaire de la construction et de l'émergence d'une citoyenneté de mentalité coloniale dont les élites bureaucratiques formées à l'école du colon sont l'épigone.

C'est donc ce fétichisme au tour de la langue et de la culture française de manière générale, fétichisme hérité de Senghor, qui est, en partie, responsable de ce complexe de supériorité

noté chez bon nombre des membres de l'administration qui ont fréquenté l'école française. Pour certains d'entre eux, le seul fait de parler « correctement » le français ou d'avoir fait l'école française serait un signe d'intelligence et ce serait le seul critère à l'aune duquel on devrait arbitrer les rapports sociaux et les rapports interpersonnels. Sous prétexte qu'on est ministre, directeur, député ou universitaire, on peut se permettre de violer impunément la loi ou de causer du tort au « bas peuple » sans se sentir coupable d'un quelconque crime. Voilà autant de postures, de comportements et de manières de penser qui confortent dans l'idée qu'il existe un réel complexe de supériorité chez certaines « élites » formées à l'école française. Les origines d'une telle disposition d'esprit, chez ces personnes, sont à aller chercher dans le fétichisme ambiant au tour de la culture française dont l'ancien poète-président, Senghor, passe pour être le principal responsable. Ce complexe a entraîné, et continue de le faire, un vrai dialogue de sourds entre les administrés et les administrateurs. Ils ont du mal à s'entendre tant les voix bourdonnantes et arrogantes de ceux-ci ne laissent aucune place aux voix de ceux-là. Ce qui a de réelles incidences sur les différentes politiques mises en place. On ne compte plus les protestations des populations contre des ministres, des directeurs généraux, des universitaires ou encore des médecins. Leur seul tort étant de demander, comme il est de leur droit, l'accès à des services publics de qualité.

Les legs historiques de la colonisation n'ont jamais cessé de se manifester en montrant leur intégration plus que réussie dans la plupart des pays africains au premier rang desquels figure le Sénégal. Ceux-ci façonnent et animent les comportements et pratiques des acteurs dans tous les secteurs, surtout dans l'administration où le français est imposé comme langue dominante qui configure les interactions entre administrateurs et administrés. Cette domination du français dans l'administration décerne à l'élite administrative formée à l'école du colon, donc les administrateurs, le statut de supériorité vis-à-vis des autres qui ne maîtrisent pas forcément la langue française. Ceci n'est qu'une suite logique qui rappelle le système de réglementation coloniale bureaucratique où les colonisés obéissaient aux colonisateurs parce que ces derniers avaient le droit de les donner des ordres. Léopold S. Senghor, de par sa politique linguistique plébiscitant le français comme langue la plus complète, a exacerbé le complexe se structurant à son tour et qui a fini par instaurer un dialogue de sourds entre administrateurs et administrés.

Plusieurs grilles de lecture et d'analyse sont dégagées dans ce travail pour expliquer le fétichisme ambiant qui tourne autour de la langue française et ses graves séquelles bureaucratiques au Sénégal. Celles-ci n'épuisent pas pour autant cette question, qui est une mine d'or inexploitée dans laquelle plusieurs autres études de plusieurs disciplines pourraient exhumer de nouvelles variables explicatives. Toutefois, le complexe de la langue française, qui se pose déjà avec acuité, ne doit pas être gage de domination, de désaliénation et de désincarnation, mais plutôt un défi à relever pour une « endogénéisation » qui chante à son tour un recours actif aux langues locales pour produire une citoyenneté connectée à sa nature.

### Références bibliographiques

- ANNE T., 2017, *L'Égypte pharaonique, sève nourricière des langues et cultures africaines*, Presses panafricaines.
- BA A. H., 1972, *Aspect de la civilisation africaine*, Paris, Présence africaine.
- BOULBINA S. L., 2012, « Décoloniser les institutions », *Mouvements*, n° 72, p. 131-141.
- CANUT C., 2010, « À bas la Francophonie ! De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale », *Langue française*, n° 167, p. 141-158.

- DIAGNE S. B., 2022, *De langue à langue. L'hospitalité de la traduction*, Paris, Albin Michel.
- DIOP C. A., 1977, *Parenté génétique de l'Égyptien pharaonique et des langues négro-africaines*, Nouvelles éditions africaines.
- DIOP C. A., 1979, *Nations nègres et culture*, Paris, Éditions africaines.
- FATY E. A., 2014, « Politiques linguistiques au Sénégal au lendemain de l'Indépendance. Entre idéologie et réalisme politique », *Mots. Les langages du politique*, n° 106, p. 13-26.
- FAYE A. E., 2020, *Prise en charge du cancer chez les femmes en âge de procréer à l'institut de cancérologie Juliot Curie (Dakar)*, Mémoire de Master 2 de Sociologie, T. Ndoye (dir.), UCAD, FLSH, Département de Sociologie.
- FAYE S. L., 2020, « La distanciation sociale au Sénégal : un remède au covid-19 qui a du mal à passer », <https://theconversation.com>, [En ligne] | mis en ligne le 29 mars 2020, Consulté le 03 février 2023.
- HARZOUNE M., 1999, « Amin Maalouf, Les identités meurtrières », *Hommes et Migrations*, n° 1218, 1999, p. 123-124.
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J. P., 2003, *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et Sociétés ».
- OLIVIER DE SARDAN J. P., 2004, « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone : Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, n° 96, p. 139-162.
- OLIVIER DE SARDAN J. P., 2021, *La revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés ».
- DE SOUSA SANTOS B., 2011, « Les épistémologies du sud », *Études rurales*, vol. 1, n° 187, p. 21-49.
- DE SOUSA SANTOS B., 2018, *The end of cognitive empire. The coming of age of epistemologies of the south*, Duke University Press Books.
- SENGHOR L. S., 1962, « Le français, langue de culture », *Esprit*, n° 311, p. 837-844.
- SENGHOR L. S., 1968, « La Francophonie comme culture », *Études littéraires*, n° 1, p. 131-140.
- SENGHOR L. S., 1985, « Poète et francophone », *La littérature sénégalaise*, Notre librairie, n° 81, p. 99-108.
- THIONG'O N. W., 2011, *Décoloniser l'esprit*, trad. S. Prudhomme, La fabrique.
- WEBER E., 1983, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale*, Paris, Fayard.